

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPECES  
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACEES D'EXTINCTION



Soixante-unième session du Comité permanent  
Genève (Suisse), 15 – 19 août 2011

Interprétation et application de la Convention

Commerce d'espèces et conservation

Eléphants

PREMIERE REUNION TECHNIQUE D'ECHANGES ENTRE PAYS DE PRODUCTION,  
DE CONSOMMATION ET DE TRANSIT POUR REDUIRE LE COMMERCE ILLEGAL D'IVOIRE  
D'ELEPHANTS D'AFRIQUE

1. Le présent document a été préparé par les Etats-Unis d'Amérique. Il a été élaboré en collaboration avec le Groupe des spécialistes de l'éléphant d'Afrique de la Commission UICN de sauvegarde des espèces (UICN/CSE).

Contexte

2. En réponse aux préoccupations croissantes suscitées par l'abattage illégal des éléphants qu'entraîne le commerce illicite de l'ivoire, le Groupe de spécialistes de l'éléphant d'Afrique (GSEAf) de la Commission UICN de sauvegarde des espèces (UICN/CSE), en collaboration avec la Chine, la Thaïlande et les Etats-Unis ont mis au point un concept en vue d'organiser une série de réunions techniques d'échanges pour contribuer à réduire le commerce illégal d'ivoire.
3. Compte tenu des préoccupations concernant les responsabilités de l'Etat de l'aire de répartition, mais aussi de celles des pays de transit et de consommation d'ivoire illégal, un concept a été élaboré en vue d'organiser une série d'échanges techniques entre pays de production, de consommation et de transit pour mettre au point des activités conjointes afin de contribuer à réduire le commerce illégal d'ivoire.
4. La première réunion technique d'échanges entre pays de production, de consommation et de transit pour réduire le commerce illégal d'ivoire s'est tenue du 11 au 13 novembre 2010 à Hangzhou (Chine). La réunion était organisée par la Chine, et un financement substantiel a été fourni par United States Fish & Wildlife Service. La réunion était animée par le Groupe de spécialistes de l'éléphant d'Afrique.
5. Assistaient à la réunion, les représentants de la Chine, de la République démocratique du Congo (RDC), de la Tanzanie, de la Thaïlande, des Etats-Unis et du Viet Nam. Les représentants du Cameroun et des Philippines n'ont pas été en mesure d'y assister. Les représentants des programmes TRAFFIC East/Southern Africa et TRAFFIC East Asia et du programme MIKE de la CITES assistaient également à la réunion. Une liste complète des participants figure à l'Annexe I.

Compte rendu résumé de la réunion

6. Les objectifs de la réunion étaient d'engager des discussions sur ce sujet sérieux entre tous les intervenants dans la chaîne d'approvisionnement; de mieux comprendre les facteurs intervenant à chaque étape du braconnage actuel, ainsi que la dynamique commerciale; de comprendre la participation des

---

*Les appellations géographiques employées dans ce document n'impliquent de la part du Secrétariat CITES ou du Programme des Nations Unies pour l'environnement aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires ou zones, ni quant à leurs frontières ou limites. La responsabilité du contenu du document incombe exclusivement à son auteur.*

différents acteurs à tous les stades de la chaîne d'approvisionnement; d'examiner les interventions susceptibles d'avoir le plus d'impact sur le changement de comportement des acteurs concernés; d'examiner et concevoir d'autres échanges d'informations et d'expertise techniques; et d'identifier les principales activités de sensibilisation à mettre en oeuvre à chaque stade de la chaîne d'approvisionnement.

7. Il est convenu que la réunion ne se concentrera pas sur l'application des lois, car il existe un certain nombre d'autres mécanismes permettant d'entreprendre des initiatives liées à la lutte contre la fraude, en particulier la résolution Conf. 10.10 (Rev. CoP15), la décision 13.26 (Rev. CoP15) et la décision 15.72. Cette réunion sera davantage axée sur les moyens de compléter les activités d'application des lois par une intensification des activités d'éducation et de sensibilisation tout au long de la chaîne d'approvisionnement pour contribuer à réduire le commerce illégal de l'ivoire.
8. Un certain nombre d'allocutions et d'exposés ont été prononcés pour souhaiter la bienvenue aux participants et fournir des informations générales sur la situation.
  - I. Allocutions de bienvenue  
Dr. Meng Xianlin, Directeur général adjoint, Organe de gestion CITES de la République populaire de Chine
  - II. Observations liminaires  
Dr. Su Chunyu, Directeur général adjoint, Organe de gestion CITES de la République populaire de Chine
  - III. Observations liminaires  
Dr. Craig Hoover, Chef de la division des Opérations du *U.S. Fish and Wildlife Service*
  - IV. Vue d'ensemble de la réunion  
Dr. Holly Dublin, Président, Groupe des spécialistes de l'éléphant d'Afrique de la Commission UICN de sauvegarde des espèces
  - V. Couverture médiatique croissante du commerce illégal de l'ivoire  
Ms. Diane Skinner, Administratrice de programmes, Groupe des spécialistes de l'éléphant d'Afrique de la Commission UICN de sauvegarde des espèces
  - VI. La conservation des éléphants et les défis que pose l'ivoire en Tanzanie  
M. Erasmus Tarimo, Directeur de Wildlife pour la République Unie de Tanzanie
  - VII. Défis à relever en matière de gestion de la faune en République démocratique du Congo  
Pasteur Cosma Wilungula Balongelwa, Directeur général de l'Institut congolais pour la conservation de la nature de la RDC
  - VIII. Défis à relever en matière de conservation et de commerce au Viet Nam  
M. Quang Tung Do, Directeur adjoint de l'organe de gestion CITES du Viet Nam
  - IX. Défis à relever en matière de conservation et de commerce en Thaïlande  
M. Adisorn Noochdumrong, Organe de gestion CITES de la Thaïlande
  - X. Problèmes que pose le commerce en Chine  
M. Wan Ziming, Directeur, Division de l'application et de la formation, Organe de gestion CITES de la République populaire de Chine
  - XI. Travaux menés par les Etats-Unis pour lutter contre le commerce illégal de l'ivoire  
M. Craig Hoover, Chef de la division des opérations CITES pour le *U.S. Fish and Wildlife Service*
  - XII. Résultats pertinents du système d'information sur le commerce des éléphants (ETIS)  
M. Tom Milliken, TRAFFIC East/Southern Africa
  - XIII. Résultats pertinents du Programme de suivi à long terme de la chasse illicite à l'éléphant de la CITES (MIKE)  
M. Julian Blanc, Analyste de données, Programme MIKE de la CITES

9. Les exposés et les débats qui ont suivi ont montré le large éventail de difficultés à surmonter tout au long de la chaîne d'approvisionnement. Pour les Etats africains de l'aire de répartition, il a été très utile de comprendre les problèmes considérables auxquels sont confrontés les Etats de transit et de consommation dans le contrôle du commerce. De même, les Etats de transit et de consommation ont réalisé avec intérêt que des ressources colossales sont nécessaires pour conserver des populations importantes d'éléphants dans des zones extrêmement vastes, protégées ou non, en Afrique.
10. Les activités décrites dans les résultats et les recommandations de la réunion ci-après reflètent les principales questions qui ont été soulevées au cours des exposés et des débats.

#### Résultats et recommandations de la réunion

11. Un certain nombre d'activités à mettre en oeuvre par le groupe ont été identifiées. Elles sont décrites dans le tableau ci-dessous pour chaque maillon de la chaîne d'approvisionnement:

<b>Activités au niveau de la production</b>	
1.	<p>Informers les auditeurs en Afrique par le canal de Radio China International (RCI) au sujet des lois qui régissent le commerce de l'ivoire en Afrique et en Chine et des sanctions prises à l'encontre des contrevenants. Ces programmes doivent également donner aux auditeurs des informations sur la conservation des éléphants et d'autres espèces de faune sauvage.</p> <p><i>L'organe de gestion de la Chine demandera à RCI HQ de lancer ce programme. Le Programme TRAFFIC et le GSEAF contribueront à la préparation des informations et du scénario.</i></p>
2.	<p>Produire des prospectus à l'intention des visiteurs et des travailleurs chinois. Ceux-ci seront de format réduit, aux dimensions d'un portefeuille, et comporteront des informations pratiques au recto et des informations sur le commerce de faune et de flore sauvages au verso. Cette activité sera mise à l'essai dans un premier temps en Tanzanie.</p> <p><i>TRAFFIC mettra au point le prospectus et oeuvrera de concert avec l'organe de gestion de la Tanzanie à sa diffusion par l'entremise de l'Ambassade de Tanzanie en Chine et avec les compagnies appropriées en Tanzanie.</i></p>
3.	<p>Identifier les sociétés chinoises dans les Etats africains de l'aire de répartition et éduquer les travailleurs dans les Etats de l'aire de répartition en ce qui concerne les lois qui régissent le commerce des espèces de faune et de flore sauvages.</p> <p><i>Ceci sera entrepris dans un premier temps en RDC et en Tanzanie grâce à la collaboration entre certaines compagnies, l'organe de gestion compétent de l'Etat de l'aire de répartition et les ambassades chinoises dans ces pays.</i></p>
4.	<p>Eduquer les voyageurs en ce qui concerne le commerce illégal de l'ivoire au moyen de vidéoreportages projetés à bord des avions, de magazines distribués dans les avions et de prospectus distribués sur les vols à l'intérieur et à l'extérieur de l'Afrique, en particulier sur les vols effectués par Ethiopian Airlines, Kenya Airlines, Qatar Airlines, et Emirates.</p> <p><i>TRAFFIC compilera les données pouvant être portées à l'attention des compagnies aériennes concernant les mouvements illégaux d'ivoire sur des vols spécifiques. Le GSEAF contactera Kenya Airways, Ethiopian Airlines, Emirates, et Qatar Airways à Nairobi. TRAFFIC approchera Ethiopian Airlines à Beijing.</i></p>
5.	<p>Produire un dépliant sur le commerce illégal de faune et de flore sauvages qui sera inséré dans les passeports au moment de la délivrance des visas dans les ambassades chinoises et thaïlandaises en RDC et en Tanzanie et à l'Ambassade de Chine en Thaïlande.</p> <p><i>Les organes de gestion de la Chine et la Thaïlande assumeront cette tâche, avec l'aide de TRAFFIC, le cas échéant.</i></p>

6.	Eduquer les voyageurs en ce qui concerne le commerce illégal de faune et de flore sauvages à l'aide d'affiches et de brochures exposées dans les halls d'arrivée des aéroports internationaux et aux postes frontières terrestres dans les langues voulues. Ces activités devraient se concentrer sur les Etats africains de l'aire de répartition et sur la Thaïlande.
	<i>Les organes de gestion de la Tanzanie, de la RDC et de la Thaïlande devront:</i>
7.	Eduquer les touristes qui se rendent en Tanzanie et en Thaïlande par l'entremise des voyagistes et des offices du tourisme.
	<i>TRAFFIC et les organes de gestion de la Tanzanie et de la Thaïlande entreprendront des:</i>
<b>Activités aux niveaux de la consommation et du transit</b>	
8.	Produire des brochures sur le commerce illégal de faune et de flore sauvages pour éduquer les voyageurs en provenance de la Chine et de la Thaïlande vers l'Afrique. Ces dépliants seront insérés dans les passeports au moment de la délivrance des visas dans les ambassades de Tanzanie et de la RDC en Chine et en Thaïlande.
	<i>TRAFFIC mettra au point le matériel et les organes de gestion de la Tanzanie et de la RDC prieront leurs ambassades de coopérer avec l'organe de gestion de la Chine pour diffuser les informations. Le GSEAf assurera le suivi avec l'organe de gestion de la Chine afin de déterminer quelles ambassades sont présentes à Beijing et pour approcher ces pays afin de les encourager à entreprendre cette activité.</i>
9.	Prier le Ministère chinois du commerce de demander aux compagnies, aux agences de voyage et aux autorités provinciales d'éduquer les ouvriers qui travaillent dans des secteurs particuliers (construction et industrie minière) actives en Afrique.
	<i>L'organe de gestion de la Chine doit approcher le Ministère chinois du commerce pour examiner cette question.</i>
10.	Donner des information sur la manière dont le marché légal de l'ivoire fonctionne en Chine, par exemple, par l'intermédiaire de Pachyderm, National Geographic, Al Jazeera, Discovery, etc.
	<i>Tom Milliken aidera l'organe de gestion de la Chine à rédiger ce document.</i>
11.	Activités de sensibilisation des touristes par l'intermédiaire des agences de voyage en Chine et en Thaïlande.
	<i>TRAFFIC et les organes de gestion de la Thaïlande et de la Chine devront:</i>
12.	Continuer à éduquer les consommateurs chinois sur les voies légales du commerce de l'ivoire et les conséquences juridiques de l'achat et de la vente d'ivoire effectués illégalement.
	<i>L'organe de gestion de la Chine devra :</i>
13.	Continuer à informer les sculpteurs d'ivoire des limites imposées à leur secteur d'activité et à expliquer les raisons de cette limitation.
	<i>L'organe de gestion de la Chine devra :</i>
14.	Communiquer les succès obtenus en matière de lutte contre la fraude
	<i>A tous les acteurs concernés</i>
<b>Activités à tous les niveaux</b>	

15.	Documentaire réalisé sur les difficultés rencontrées dans la prise en charge de stocks d'ivoire confisqués à tous les niveaux de la chaîne de valeur.
	<i>J. Blanc doit suggérer à la Division des communications et de l'information du PNUÉ:</i>
16.	D'étudier la possibilité de procéder à une mise à jour des stocks d'ivoire détenus dans le monde
	<i>TRAFFIC étudiera la faisabilité de ce projet</i>
17.	Etudier la possibilité d'élaborer un document coparrainé en vue de la prochaine CdP portant sur l'ivoire confisqué, en exposant le problème en détail et en envisageant les possibilités de mise au rebut non commerciale des stocks.
	<i>Tous les organes de gestion sont présents à cette réunion. Le Secrétariat CITES peut être appelé à donner des conseils techniques.</i>
18.	Etudier les possibilités de coopération entre tous les pays de la chaîne de valeur afin de comprendre et de communiquer des données sur le problème de l'ivoire confisqué à tous les stades, peut-être au moyen d'un voyage d'études (en UE, par exemple). L'Autriche, l'Allemagne et les Etats-Unis pourraient être de bons donateurs à approcher.
	<i>L'organe de gestion du Viet Nam avec l'appui de TRAFFIC et du GSEAf.</i>

12. Un certain nombre d'activités considérées comme très importantes ont été identifiées par la réunion, mais elles ne peuvent pas, à ce stade, donner lieu à une action par les participants. Toutefois, ils espèrent être en mesure de prendre certaines mesures ou d'influer sur ces questions à l'avenir

<i>Activités à entreprendre à un stade ultérieur</i>	
a.	S'associer avec l'initiative TRAFFIC qui vise au renforcement des capacités et à la formation en matière de commerce de la faune et de la flore sauvages et aux questions couvertes par la CITES dans les ports maritimes d'Afrique de l'Est, actuellement en cours d'élaboration
b.	Action de sensibilisation directe des travailleurs en Afrique par l'entremise des entreprises concernées.
c.	Eduquer le public chinois grâce à des programmes diffusés sur CCTV dans toute l'Afrique.
d.	Mettre au point et tester un service téléphonique anonyme dans les langues appropriées pour encourager le public à signaler les cas de commerce illégal d'espèces sauvages.
e.	Collaborer avec le secteur privé (industrie des transports) pour examiner les mouvements d'ivoire dans le trafic de conteneurs.
<i>Domaines dans lesquels ce groupe peut apporter une contribution</i>	
f.	Informar et appuyer les travaux des initiatives pertinentes d'application des lois, telles que le Réseau de l'ASEAN pour l'application des lois relatives à la faune, l'équipe spéciale de l'Accord de Lusaka et l'Equipe spéciale conjointe de lutte contre la fraude sur l'ivoire et les rhinocéros qui doit être créée en application de la décision 15.72 de la CITES.
g.	Faciliter la coopération bilatérale entre les pays.
h.	Fournir des conseils sur les moyens de surmonter les problèmes juridiques et de reconnaissance de compétence, ou aider à identifier ces problèmes et en référer au Secrétariat CITES.

i.	Encourager la coopération et les liens entre les compagnies aériennes concernées (Ethiopian Airlines, Kenya Airways, Qatar Airways, et Emirates) et les autorités douanières compétentes, ainsi que l'organe de gestion de la CITES, afin de renforcer l'application des lois.

13. La réunion a identifié deux questions d'importance majeure qui n'entrent pas dans le cadre de la présente réunion, mais que les participants ont néanmoins jugé utile de porter à l'attention de la communauté CITES. A savoir: la nécessité constante de mettre en oeuvre la décision 13.26 (Rev. CdP15), le plan d'action pour le contrôle du commerce d'ivoire d'éléphant afin de lutter contre les marchés intérieurs de l'ivoire non réglementé, et les problèmes de compétence, notamment en ce qui concerne les relations entre les autorités douanières et l'organe de gestion de la CITES dans plusieurs pays, qui empêchent d'enquêter dûment sur certains cas et d'entamer des poursuites et sont un facteur d'incertitude quant à la "propriété" des stocks d'ivoire saisis. On a fait remarquer qu'il s'agit là d'une question qui pouvait être examinée dans le cadre de ses accords officiels de coopération avec Interpol et l'Organisation mondiale des douanes.
14. Il est convenu qu'un document exposant les résultats obtenus par la réunion et les activités menées à bonne fin depuis la réunion serait présenté à la 61<sup>e</sup> réunion du Comité permanent de la CITES.
15. Il est également convenu que ces échanges, détachés du processus d'inscription sur la liste CITES, sont une occasion précieuse de s'investir dans toute la chaîne d'acheminement de l'ivoire et devront être poursuivis lors de réunions ultérieures, qui devraient comprendre la participation additionnelle de pays clés dans la chaîne d'approvisionnement, tels que l'Ethiopie, le Gabon, le Mozambique, le Nigéria et les Emirats arabes unis.

#### Activités réalisées depuis la réunion

16. Des progrès significatifs ont été réalisés dans un certain nombre d'activités décrites plus haut et celles-ci sont résumées ci-après, le numéro de l'activité étant repris dans le tableau du paragraphe 11 ci-dessus.
- a. Le programme MIKE de la CITES, grâce à la Division des communications et de l'information du PNUE, a mis en relation l'organe de gestion de la Chine à Beijing et le bureau de CCTV et CNC à Nairobi, qui sont les nouvelles chaînes en anglais de l'Agence Xinhua, en vue de tester l'efficacité des outils de sensibilisation. (**Réf. Activité 1**)
- b. L'organe de gestion de la Chine, en partenariat avec le Fonds international pour la défense des animaux, est en train de produire une brochure qui doit être exposée à la section visas des ambassades chinoises dans certains Etats de l'aire de répartition de l'éléphant d'Afrique et dans les ambassades d'Etats désignés de l'aire de répartition de l'éléphant d'Afrique à Beijing. (**Réf: Activités 2, 5 et 8**)
- c. Le GSEAf oeuvre avec Kenya Airways pour organiser une campagne de sensibilisation sur les principaux itinéraires entre des destinations africaines et des destinations asiatiques pour avertir les passagers des conséquences juridiques et de conservation entraînées par le commerce illicite de l'ivoire. (**Réf: Activité 4**)
- d. L'administration d'État à la forêt de la Chine, en partenariat avec le Ministère du commerce et l'Administration du tourisme de l'Etat, a lancé une campagne visant à sensibiliser les citoyens chinois qui ont l'intention de se rendre à l'étranger, en particulier les touristes, les travailleurs et les négociants, aux préoccupations de la CITES. La campagne sera mise en oeuvre par les départements de la forêt, du commerce et du tourisme, à tous les niveaux, qui oeuvreront de concert avec les compagnies et les agences de voyage pertinentes pour distribuer le prospectus de la CITES et fournir toute information nécessaire aux citoyens chinois qui sont sur le point de se rendre à l'étranger. (**Réf: Activités 5 et 9**).
- e. L'organe de gestion de la Chine, en partenariat avec l'Administration générale des douanes de l'Etat et le Fonds international pour la défense des animaux a conçu une série d'affiches CITES, dont 1200

ont été distribuées dans 400 ports chinois pour être exposées dans les zones de déclaration en douanes. (Réf: **Activité 6**).

- f. L'organe de gestion de la Chine, en partenariat avec le Réseau de l'ASEAN pour l'application des lois relatives à la faune, Conservation International, et d'autres organismes gouvernementaux, ont entrepris d'exposer des centaines d'affiches CITES produites en chinois, en vietnamien, en birman et en laotien dans les ports situés aux frontières sino-vietnamienne, sino-laotienne, et sino-birmane. (Réf: **Activité 6**).
- g. La Thaïlande, en collaboration avec certaines ONG partenaires, a lancé un certain nombre d'activités de sensibilisation, dont la plus récente a eu lieu à l'aéroport international Suvarnabhumi, et était explicitement axée sur le commerce illicite de l'ivoire. La campagne, intitulée "Acheter de l'ivoire c'est acheter des problèmes" visait à informer les touristes et les visiteurs étrangers en Thaïlande pour les dissuader d'acheter des produits réalisés en ivoire. (Réf: **Activité 6**)
- h. L'organe de gestion de la Thaïlande est en train d'élaborer des cours de formation à l'intention des guides touristiques sur les règles régissant le commerce de l'ivoire, notamment des petits objets en ivoire ouvragé, très prisés par les touristes et les visiteurs. (Réf: **Activités 7 et 11**)
- i. L'administration d'État à la forêt de la Chine a organisé un séminaire sur le contrôle du commerce de l'ivoire auquel tous les transformateurs et détaillants désignés ont été invités. (Réf: **Activité 13**).
- j. Le Ministère du commerce de la Thaïlande a récemment publié deux déclarations ministérielles concernant l'enregistrement de tous les marchands d'ivoire et le contrôle des stocks d'ivoire. On espère que cette exigence d'enregistrement, une fois satisfaite, permettra d'exercer un contrôle efficace du commerce intérieur de l'ivoire. Ces exigences s'accompagneront d'une série de cours de formation visant à familiariser les marchands d'ivoire avec la réglementation. (Réf: **Activité 13**)
- k. Les autorités de la Chine, de la Thaïlande et des Etats-Unis ont effectué un certain nombre de saisies très médiatisées qui ont été relayées par la presse internationale. (Réf: **Activité 14**)
- l. Le programme MIKE de la CITES a suggéré à la Division des communications et de l'information du PNUE de réaliser un film documentaire sur les problèmes que rencontrent les gouvernements à différents stades de la chaîne d'approvisionnement qui, du fait du succès de leurs initiatives dans le domaine de l'application des lois, se trouvent dans l'obligation d'entreposer et de conserver les stocks d'ivoire en toute sécurité. (Réf: **Activité 15**)

### Conclusion

17. Il faut espérer que cette initiative catalysera les efforts supplémentaires déployés pour éduquer et sensibiliser davantage les consommateurs tout au long de la chaîne d'approvisionnement de l'ivoire, et en particulier les citoyens des pays consommateurs d'Afrique, et que ces efforts déboucheront sur une baisse sensible du commerce illicite de l'ivoire.

**Participants à la réunion**

**Cosma Wilungula Balongelwa**

Directeur Général  
ICCN/ Ministère de l'Environnement Conservation,  
de la Nature et Tourisme  
République démocratique du CONGO

**Jose Julian Juarez Blanc**

Data Analyst  
CITES MIKE Programme

**Quang Tung Do**

Deputy Director  
Viet Nam CITES Management Authority  
VIET NAM

**Holly T. Dublin**

Chair  
IUCN/SSC African Elephant Specialist Group

**Craig Hoover**

Chief, Branch of CITES Operations  
U.S. Fish and Wildlife Service  
Etats-Unis d'Amérique

**Tianyong Luo**

Executive Director, Hangzhou Office  
CITES Management Authority  
CHINE

**Xianlin Meng**

Deputy Director General  
Endangered Species Ipm. & Exp. Administrative  
Office  
State Forestry Administration  
CHINE

**Tom Milliken**

Regional Director  
TRAFFIC East/Southern Africa

**Adisorn Noochdumrong**

Professional Forest Officer Department of National  
Parks, Wildlife and Plant Conservation, Ministry of  
Natural Resources & Environment  
THAILANDE

**Diane Skinner**

Programme Officer  
IUCN/SSC African Elephant Specialist Group

**Chunyu Su**

Executive Director General  
Endangered Species Ipm. & Exp.  
Administrative Office  
State Forestry Administration  
CHINE

**Erasmus M. Tarimo**

Director of Wildlife  
Wildlife Division  
TANZANIE

**Ziming Wan**

Director of Enforcement and Training Division  
Endangered Species Ipm. & Exp.  
Administrative Office  
State Forestry Administration  
CHINE

**Hongfa Xu**

Director, TRAFFIC East Asia China Programme  
TRAFFIC

**Des excuses ont été reçues de:**

**Philip Tabi Tako-Eta**

Director of Wildlife & Protected Areas  
Ministry of Forestry & Wildlife  
CAMEROUN

**Reynaldo Villafuerte**

Regional Technical Director  
Department of Environment & Natural  
Resources  
PHILIPPINES